

OBJET Mise en œuvre d'une action de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques sur la Rivière Saint-Denis
Approbation du coût global et du plan de financement prévisionnels de l'opération
Autorisation de solliciter des subventions et de signer les actes

Les travaux de réhabilitation sur le captage d'eau potable de la Rivière Saint-Denis se sont achevés en août 2017. L'aboutissement de cette opération traduit l'engagement de la Ville de Saint-Denis dans la mise en œuvre des mesures de restauration écologique suivantes :

- l'aménagement du captage permettant le maintien dans la rivière d'un débit réservé ;
- l'installation d'une passe à poissons multi-espèces permettant de garantir la libre circulation des poissons et des crustacés.

La Ville a également démarré un suivi environnemental sur une durée de 3 ans sur ces nouveaux aménagements. Ce suivi a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du FEDER et de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Dans le cadre de la poursuite de ce projet, la Ville de Saint-Denis souhaite aujourd'hui mettre en œuvre une action de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques. Cette action prendra la forme d'un sentier itinérant le long des berges de la Rivière depuis la Pépinière municipale. Des outils de communication seront installés sur ce parcours afin de valoriser la biodiversité de ce site remarquable.

La finalisation de ce projet sera marquée par une journée d'animation qui réunira l'ensemble des acteurs de la Rivière et pendant laquelle les nouveaux aménagements du captage seront réceptionnés officiellement.

Cette action vise le grand public et cible notamment le milieu scolaire par la mise en place d'une sensibilisation spécifique à destination des écoles du quartier.

Le coût global de cette action est estimé à 45 000 € HT.

S'agissant des financements, les dépenses liées à cette action sont éligibles au programme pluriannuel d'aides 2016-2021 de l'Office de l'Eau Réunion. Les participations s'établiraient comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Sources de financement	Taux (%)	Montant
Office de l'Eau (Programme pluri annuel d'aides 2016-2021) Fiche actions 1.6 : Actions de sensibilisation liées au rétablissement et à la préservation des fonctionnalités des milieux aquatiques	70%	31 500,00 €
Maître d'Ouvrage : Mairie de Saint-Denis (Budget Annexe Eau)	30%	13 500,00 €
Total HT	100%	45 000,00 €
TVA	8,5%	3 825,00 €
Total (TTC)		48 825,00 €

Aussi je vous demande :

1. d'approuver le lancement de cette action de sensibilisation ;
2. d'approuver le coût global prévisionnel des prestations estimé à 45 000 € HT;
3. d'approuver le plan de financement prévisionnel ;
4. de m'autoriser à solliciter les financements auprès de l'Office de l'Eau de la Réunion ;
5. de m'autoriser (ou mon représentant) à signer tous les actes y afférents.

Les dépenses seront imputées sur le Budget Annexe Eau.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180223-181010-DE
Date de télétransmission : 05/03/2018
Date de réception préfecture : 05/03/2018

OBJET Mise en œuvre d'une action de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques sur la Rivière Saint-Denis
Approbation du coût global et du plan de financement prévisionnels de l'opération
Autorisation de solliciter des subventions et de signer les actes

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/1-010 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame ISIDORE Marylise - 14ème adjointe au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1 Approuve le lancement d'une action de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques sur la Rivière Saint-Denis.

ARTICLE 2 Approuve le coût global prévisionnel des prestations qui s'élève à 45 000 € HT.

ARTICLE 3 Approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Sources de financement	Taux (%)	Montant
Office de l'Eau (Programme pluri annuel d'aides 2016-2021) Fiche actions 1.6 : Actions de sensibilisation liées au rétablissement et à la préservation des fonctionnalités des milieux aquatiques	70%	31 500,00 €
Maître d'Ouvrage : Mairie de Saint-Denis (Budget Annexe Eau)	30%	13 500,00 €
Total HT	100%	45 000,00 €
TVA	8,5%	3 825,00 €
Total (TTC)		48 825,00 €

ARTICLE 4 Autorise le Maire ou son représentant à solliciter les financements auprès de l'Office de l'Eau de la Réunion.

ARTICLE 5 Autorise le Maire ou son représentant à signer tous actes y afférents.

ARTICLE 6 Les dépenses et les recettes afférentes à cette opération seront imputées sur le Budget Annexe Eau, respectivement aux chapitres 23 et 13.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180223-181010-DE
Date de télétransmission : 05/03/2018
Date de réception préfecture : 05/03/2018

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/03/2018



Gilbert ANNETTE